

# Flash-Infos Revellois

Novembre Décembre 2020

Nous vivons depuis le mois de Mars, une situation sanitaire qu'aucun d'entre nous n'aurait pu imaginer. Alors que nous avions pu cet été voire le bout du tunnel, la situation sanitaire se dégrade de nouveau et les mesures sanitaires gouvernementales se sont renforcées.

A l'approche des fêtes de fin d'année, l'équipe municipale, à son grand regret, se voit dans l'obligation d'annuler le traditionnel repas des aînés ainsi que le spectacle de Noël des enfants.

Si ces moments conviviaux manqueront à tous en cette période, nous savons que ce sont les plus âgés et les plus jeunes qui en souffrent le plus.

L'équipe municipale a souhaité apporter un peu de réconfort en offrant aux aînés qui le souhaitent un colis symbolique qui leur sera apporté à leur domicile par un membre du conseil municipal.

De même, les enfants pourront également recevoir une friandise et un livre qui seront à retirer à la Mairie.

Afin de nous permettre de nous organiser, il est demandé aux personnes concernées (revellois et revelloises de plus de 60 ans et enfants du village jusqu'au CM2, de retourner le coupon ci-dessous à la Mairie avant le 30 novembre.

✂.....

Monsieur : .....Prénom : .....  
Madame : .....Prénom.....

Adresse : .....

Souhaite(nt) recevoir le colis des aînés à mon domicile.

Signature(s)

✂.....

Nom : .....Prénom (1<sup>er</sup> enfant) : .....Age... .. ;  
Prénom (2<sup>ème</sup> enfant).....Age..... ; Prénom (3<sup>ème</sup> enfant).....Age..... ;

Adresse : .....

Souhaite(nt) recevoir une friandise et un livre qui me seront remis à la Mairie .

Signature des parents

## Le deuxième confinement de A à Z

<b>Attestation</b>	Peut désormais être exigée par les contrôleurs des transports collectifs.	<b>Maternelles (écoles)</b>	Ouvertes. Masques proscrits pour les enfants.
<b>Avions</b>	Autorisés sauf déplacements entre la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie ou Wallis et Futuna et le reste du territoire.	<b>Médiathèques</b>	Fermées.
<b>Bars</b>	Fermés.	<b>Musées</b>	Fermés.
<b>Bateaux de croisière</b>	Escale interdite dans les ports français, sauf autorisation préfectorale.	<b>Parcs et jardins</b>	Ouverts. Masque non obligatoire sauf décision du préfet.
<b>Bibliothèques</b>	Fermées.	<b>Périscolaires (activités)</b>	Autorisées le soir et le mercredi dans les centres de loisirs.
<b>Cafés</b>	Fermés.	<b>Permis de construire</b>	Doivent être délivrés par les maires.
<b>Centres commerciaux</b>	Fermés sauf commerces « essentiels ». Surface de 4 m <sup>2</sup> par personne obligatoire.	<b>Piscines</b>	Fermées sauf public prioritaire (scolaires pendant le temps scolaire et périscolaire, professionnels, personnes handicapées...)
<b>Cérémonies religieuses</b>	Interdites, sauf obsèques avec jauges de 30 personnes.	<b>Plages</b>	Ouvertes, activité nautique et plaisance interdites. Masque non obligatoire sauf décision du préfet.
<b>Cérémonies d'inhumation</b>	Autorisées, jauge de 30 personnes.	<b>Prêts garantis par l'État</b>	Prolongés jusqu'au 30 juin 2021.
<b>Chômage partiel</b>	Prolongé jusqu'au 31 décembre 2020.	<b>Rassemblements/réunions</b>	Interdits si plus de 6 personnes, sauf manifestations revendicatives déclarées, réunions pro., transport public, cérémonies (art. 3 du décret).
<b>Cimetières</b>	Ouverts.	<b>Restaurants</b>	Fermés. Vente à emporter possible.
<b>Cinémas</b>	Fermés.	<b>Restauration collective</b>	Autorisée avec protocole renforcé.
<b>Cirques</b>	Fermés.	<b>Salles de concert</b>	Fermées.
<b>Collèges</b>	Ouverts sous protocole renforcé.	<b>Salles des fêtes/polyvalentes</b>	Fermées.
<b>Commerces</b>	Fermés sauf commerces « essentiels ». « Click & collect » possible. Clause de revoyure dans 15 jours.	<b>Services publics</b>	Ouverts.
<b>Crèches</b>	Ouvertes.	<b>Sport (individuel en plein air)</b>	Autorisé.
<b>Écoles élémentaires</b>	Ouvertes. Masque obligatoire dès 6 ans.	<b>Sport (collectif en plein air)</b>	Interdit.
<b>Ehpad</b>	Les visites restent autorisées.	<b>Sport (lieux couverts, collectifs et de contact)</b>	Interdit.
<b>Extrascolaires (activités)</b>	Interdites.	<b>Sport (compétitions professionnelles)</b>	Autorisées.
<b>Festivals</b>	Interdits.	<b>Tabacs et mag. de vapotage</b>	Ouverts.
<b>Fêtes foraines</b>	Fermées.	<b>Télétravail (fonction pub.)</b>	« Impératif » 5 jours sur 5 pour tout poste télétravaillable.
<b>Funéraire</b>	Mise en bière immédiate et soins de conservations interdits pour les enfants atteints ou probablement atteints du covid-19.	<b>Théâtres</b>	Fermés. Répétitions autorisées sans public.
<b>Grands événements</b>	Interdits.	<b>Trains touristiques routiers</b>	Interdits.
<b>Lacs</b>	Ouverts, activité nautique et plaisance interdites.	<b>Transports scolaires</b>	Autorisés.
<b>Librairies</b>	Fermées. « Click & collect » possible.	<b>Transports (locaux)</b>	Autorisés.
<b>Lieux de culte</b>	Ouverts, sans cérémonie sauf obsèques avec jauge à 30 personnes.	<b>Transports interdépartementaux</b>	Interdits sauf motif impérieux familial ou professionnel. Attestation obligatoire.
<b>Livraisons</b>	Autorisées avec « contacts minimums », la signature reste demandée.	<b>Universités</b>	Fermées. Restaurants universitaires autorisés pour repas à emporter.
<b>Lycées</b>	Ouverts sous protocole renforcé.	<b>Zoos</b>	Fermés.
<b>Marchés</b>	Ouverts, mais uniquement pour les étals alimentaires, grains et semences.		
<b>Mairies</b>	Ouvertes.		
<b>Mariages</b>	Autorisés en mairie, 6 personnes maximum. Fêtes interdites.		

## ✓ Commémoration de l'armistice du 11 novembre

Compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, à la demande de Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, la cérémonie du 11 novembre sera organisée, en format très restreint.

Seuls Monsieur le Maire, Monsieur Dussuelle, 1<sup>er</sup> Adjoint, Madame Léandri 2<sup>ème</sup> adjoint, Monsieur Gravelle président des anciens combattants ou son représentant et Monsieur Mancaux porte drapeau sont autorisés à participer à cet hommage, tout en respectant strictement les mesures de distanciation et les gestes barrières.

**. Cette cérémonie ne sera pas ouverte au public.**